



HÔTEL DU DÉPARTEMENT  
17 RUE ROUGET DE LISLE  
39039 LONS-LE-SAUNIER  
Cedex  
Tél. 03 84 87 33 00  
contact@jura.fr

**ARRÊTÉ N° ARR\_2024\_0443\_DELEG SIGN\_PAT LDA**

Portant délégations de signature au sein du Laboratoire Départemental d'Analyses  
Pôle d'Appui aux Territoires

Abroge l'arrêté n° ARR\_2023\_1175

Service : SCAP

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

- VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU l'article L 3221-3 alinéa 4 du Code général des Collectivités territoriales qui autorise le Président du Conseil départemental, sous sa surveillance et sa responsabilité, à donner délégation de signature en toute matière,
- VU l'article L 3122-2 du Code général des Collectivités territoriales selon lequel en cas de vacance du siège du Président pour quelque cause que ce soit, les fonctions de président sont provisoirement exercées par un vice-président, dans l'ordre des nominations et, à défaut, par un conseiller départemental désigné par le conseil,
- VU la délibération n° CD\_2023\_038\_Délégations de compétences du Conseil départemental au Président du 29 septembre 2023,
- VU la démission du Président du Conseil départemental, Monsieur Clément PERNOT, en date du 20/04/2024,
- VU l'intérim exercé par le 1<sup>er</sup> Vice-président, Monsieur Franck DAVID, en tant que Président du Conseil départemental du Jura, à compter du 21/04/2024,
- VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à Madame la Directrice Générale des Services du Département.

CONSIDÉRANT les fonctions exercées par chacun des délégataires mentionnés ci-après,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Délégation de signature est donnée, chacun en ce qui le concerne dans l'exercice de ses fonctions et dans les conditions figurant au tableau annexé à :

- I. **Colin VIDAL**, Directeur du Pôle d'Appui aux Territoires
- II. **Jérôme CHATARD**, Chef de Service Laboratoire Départemental d'Analyses
- III. **Marielle MOUREY**, Cheffe de Mission Administrative et Logistique
- IV. **Déborah GEISKOPP**, Cheffe de Mission Prélèvements et Chimie des Eaux\*

- V. Noémie PASCAULT, Cheffe de Mission Lait en Élevage\*
- VI. Vanessa KOLO, Cheffe de Mission Microbiologie des Eaux et des Produits Alimentaires\*
- VII. Antoine ZBYRKO, Chef de Mission Œnologie\*
- VIII. Pascale FISCHER, Cheffe de Mission Qualité\*
- IX. Françoise POZET, Cheffe de Mission Santé Animale\*
- X. Alain VIRY, Vétérinaire Santé Animale\*
- XI. Isabelle CABANILLAS, Technicienne de Laboratoire\*
- XII. Arnaud GAUTHIER, Technicien de Laboratoire\*
- XIII. Stéphanie GAILLARD, Technicienne de Laboratoire\*
- XIV. Marie DORTEL, Technicienne de Laboratoire\*
- XV. Fabienne GENET, Technicienne de Laboratoire\*
- XVI. Claudette FEUVRIER, Technicienne de Laboratoire\*
- XVII. Pascal MAHIAS, Technicien de Laboratoire\*
- XVIII. Anaïs KMIEC-GENOT, Technicienne de Laboratoire\*
- XIX. Alban BERTSCHY, Technicien de Laboratoire\*
- XX. Amélie JOUFFROY, Technicienne de Laboratoire\*
- XXI. Cécile IGLESIS, Technicienne de Laboratoire\*
- XXII. Pascaline GRANDJEAN, Technicienne de Laboratoire\*
- XXIII. Elvina BOISSON, Technicienne de Laboratoire\*
- XXIV. Géraldine FAIVRE, Technicienne de Laboratoire\*
- XXV. Stéphanie BASSARD, Chargée de projet\*

Les délégations données à titre principal sont mentionnées « 1 » dans le tableau annexé.

Les délégations données à titre subsidiaire sont numérotés « 2 » et suivant dans le tableau annexé.


\*Les délégations concernant les rapports d'analyses sont indiqués dans le tableau en annexe 2.

- ARTICLE 2 En cas de crise sanitaire ou d'état de catastrophe naturelle dont les répercussions sur l'activité de l'institution nécessitent la continuité des services, les mesures d'exceptions suivantes sont mises en place pour une période limitée, période déterminée par la déclaration des autorités nationales ou locales. Ainsi, pendant ces périodes, en cas d'absence ou d'empêchement simultanés du directeur et des chefs de missions qui empêchent l'exercice des délégations de signature mentionnées dans les annexes, délégation sera conférée dans ces domaines aux autres chefs de missions présents.
- ARTICLE 3 Toutes dispositions antérieures à celles du présent arrêté relatives au même objet sont abrogées.
- ARTICLE 4 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- ARTICLE 5 Madame la Directrice Générale des Services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr/>, transmis à la Préfecture et au Chef du Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier.

Fait à Lons-le-Saunier.

Signature de l'arrêté

Franck DAVID



LE PRÉSIDENT  
Par intérim



MISSION MICROBIOLOGIE DES EAUX ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES											
<b>E</b>											
<b>ANALYSES</b>											
E-1	Rapports d'analyse et documents afférents	cf. annexe LISTE D'HABILITATION									
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
E-2	Consultations d'un montant inférieur à 20 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission	3	2					1			
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>											
E-3	Dépenses et recettes de la Mission		2					1			
<b>CONTRATS PUBLICS</b>											
<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>											
E-4	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 20 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution	3	2					1			
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>											
E-5	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission		2	3	3	3	3	1	3	3	3
E-6	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission		2					1			
E-7	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission		2					1			
<b>F</b>											
<b>ANALYSES</b>											
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
F-1	Rapports d'analyse et documents afférents	cf. annexe LISTE D'HABILITATION									
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
F-2	Consultations d'un montant inférieur à 20 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission	3	2					1			
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>											
F-3	Dépenses et recettes de la Mission		2					1			
<b>CONTRATS PUBLICS</b>											
<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>											
F-4	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 20 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution	3	2					1			
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>											
F-5	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission		2	3	3	3	3	1	3	3	
F-6	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission		2					1			
F-7	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission		2					1			
<b>G</b>											
<b>ANALYSES</b>											
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
G-1	Rapports d'analyse et documents afférents	cf. annexe LISTE D'HABILITATION									
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
G-2	Consultations d'un montant inférieur à 20 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission	3	2					1			
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>											
G-3	Dépenses et recettes de la Mission		2					1			
<b>CONTRATS PUBLICS</b>											
<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>											
G-4	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 20 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution	3	2					1			
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>											
G-5	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission		2	3	3	3	3	3	1	3	
G-6	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission		2					1			
G-7	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission		2					1			
<b>H</b>											
<b>ANALYSES</b>											
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
H-1	Rapports d'analyse et documents afférents	cf. annexe LISTE D'HABILITATION									
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
H-2	Consultations d'un montant inférieur à 20 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission	3	2							1	
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>											
H-3	Dépenses et recettes de la Mission		3						1	2	
<b>CONTRATS PUBLICS</b>											
<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>											
H-4	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 20 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution	3	2							1	
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>											
H-5	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission		3	4	4	4	4	4	4	1	2
H-6	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission		3							1	2
H-7	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission		2							1	
<b>I</b>											
<b>ARCHIVAGE</b>											
I-1	Bordereaux de versement de documents administratifs pour conservation définitive aux Archives départementales du Jura		2	1							
I-2	Bordereaux d'élimination de documents administratifs réglementairement éliminables après DUA, auprès des Archives départementales du Jura		2	1							



LDA39

**Liste des habilitations (2023)  
(SEG FS 0302 - Signataires)**


CONSEIL DEPARTEMENTAL

Direction Générale  
des Services

Pôle d'Appui aux Territoires

Laboratoire Départemental d'Analyses du Jura

**LISTE D'HABILITATION SIGNATAIRES RAPPORTS D'ESSAI**

Je soussigné, Jérôme CHATARD, Directeur du LDA39, autorise les personnes désignées ci-dessous à valider les rapports d'analyses de l'activité définie, en y apposant leur signature, conformément à leur habilitation.

Secteurs	Activité / programme COFRAC	Signataires habilités	Date dernière formation
Prélèvements d'eaux (PCE) Chimie des eaux (PCE) Microbiologie des eaux (MEPA)	<i>Eaux usées Eaux propres (LAB GTA 05)</i>	Déborah GEISKOPP Pascal MAHIAS Anaïs KMIIEC-GENOT Pascaline GRANDJEAN	24/04/23 02/05/23 02/05/23 24/04/23
	<i>Eaux propres (sauf légionelles et salmonelles) (LAB GTA 23)</i>	Stéphanie GAILLARD Stéphanie BASSARD Géraldine FAIVRE	02/05/23 24/04/23 02/05/23
	<i>Rapport d'analyses sur paramètres microbiologiques et physico-chimiques (LAB GTA 29 - LAB GTA 05 - LAB GTA 23)</i>	Déborah GEISKOPP Stéphanie GAILLARD Géraldine FAIVRE Pascal MAHIAS Stéphanie BASSARD Anaïs KMIIEC-GENOT Pascaline GRANDJEAN	24/04/23 02/05/23 02/05/23 02/05/23 24/04/23 02/05/23 24/04/23
	<i>Eaux - Légionelles- Salmonelles (LAB GTA 29 - LAB GTA 23)</i>	Marie DORTEL Alban BERTSCHY	02/05/23 24/04/23
Microbiologie alimentaire (MEPA)	<i>Produits alimentaires (LAB GTA 59)</i>	Marie DORTEL Alban BERTSCHY Elvina BOISSON Bluene KOLO	02/05/23 24/04/23 02/05/23 29/08/23
Lait en Elevage (SLE)	<i>Laits Païement du Lait à la Qualité (LAB REF 15)</i>	Noémie PASCAULT Fabienne GENET Amélie JOUFFROY	24/04/23 02/05/23 02/05/23
	<i>Laits hors Païement du Lait à la Qualité (LAB GTA 25/61 - LAB GTA59 - LAB GTA 30/99.6)</i>	Noémie PASCAULT Fabienne GENET Amélie JOUFFROY	24/04/23 02/05/23 02/05/23
	<i>Produits laitiers (hors COFRAC)</i>	Isabelle CABANILLAS	24/04/23
Œnologie (OENO)	<i>Vins - Moûts (LAB GTA 78)</i>	Antoine ZBYRKO Arnaud GAUTHIER	24/04/23 24/04/23
	<i>Vins jaunes en convention (hors COFRAC)</i>	Antoine ZBYRKO Arnaud GAUTHIER	24/04/23 24/04/23
Immuno-sérologie (SA)	<i>Sang, sérum, lait (LAB GTA 27)</i>	Françoise POZET Alain VIRY	24/04/23 02/05/23
Santé animale-PCR (SA)	<i>Toutes matrices (Biomol SA)</i>	Françoise POZET Alain VIRY	24/04/23 02/05/23
Pathologie apicole (SA)	<i>Abeilles, couvains, larves (Parasitologie LNR)</i>	Alain VIRY Françoise POZET	02/05/23 24/04/23
Pathologie aquacole (SA)	<i>Tout examen du domaine (LAB GTA 32)</i>	Françoise POZET Claudette FEUVRIER Cécile IGLESIS	24/04/23 02/05/23 24/04/23
Santé animale (SA)	<i>Tout examen (hors COFRAC)</i>	Françoise POZET Alain VIRY	24/04/23 02/05/23
Parasitologie alimentaire (SA)	<i>Viandes/recherche de larves de Trichines (Parasitologie SA)</i>	Françoise POZET Alain VIRY	24/04/23 02/05/23

Date de mise en vigueur : 04/09/2023

Signature :